



Le lieu des faits © D. H.

Tout un quartier réveillé au beau milieu de la nuit par une violente déflagration

Les faits se sont déroulés cette nuit, vers 1 h 30 du matin, dans la rue Eugène Toussaint, à la frontière entre Ganshoren et Jette, à proximité de la place du Miroir ; voici la piste qui est actuellement explorée par les enquêteurs...

DIDIER HAINE

C'est quasiment tout un quartier qui a été réveillé dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 h 30 du matin, par une violente déflagration / un « gros boum », à Bruxelles ! Les faits se sont déroulés du côté de la rue Eugène Toussaint, à la frontière entre Jette et Ganshoren. Selon des sources proches de l'enquête : « C'est le résultat de l'explosion d'une bombe artisanale qui a été placée devant la porte d'entrée d'un immeuble à appartements ganshorenois » ! Il s'agirait vraisemblablement d'une bombe artisanale du type : pétard surpuissant « Cobra » scotché à une bouteille contenant de l'essence (etc.). Cette dangereuse explosion n'a heureusement pas fait de blessé, mais les dommages causés à l'immeuble à appartements qui a été pris pour cible témoignent de sa puissance : la porte d'entrée par-

tiellement vitrée a été soufflée, les boîtes aux lettres déformées tout comme la rambarde du balcon de l'appartement du premier étage !

Quant à savoir qui a bien pu faire cela ? Selon des témoins qui s'expriment sous couvert d'anonymat : « Ce (serait) la jeune femme qui habite l'appartement du premier étage qui était visée. Le suspect lui (aurait) envoyé une photo de la façade de son immeuble ; il lui (aurait) dit qu'il allait la tuer maintenant qu'il savait où elle vivait. Ce (serait) d'ailleurs pour cette raison que cette jeune femme n'était pas chez elle au moment des faits. L'affaire (aurait) été confiée à l'antiterrorisme ».

Questionné, Stefan Vandeveld, porte-parole du parquet de Bruxelles, confirme les faits comme suit : « Nous pouvons vous informer que le lundi 13 mai 2024, vers 1 h 30, les services de police de la zone

Bruxelles Ouest ont été requis pour une explosion rue Eugène Toussaint, à Jette. Une fois sur place, on constate que la porte d'entrée d'une maison située dans la rue Eugène Toussaint est détruite. Les secours sont immédiatement appelés sur place. Le bâtiment a été évacué, il n'y a pas eu de blessés ».

Et de poursuivre : « Un périmètre d'exclusion judiciaire a alors été mis en place afin de préserver les traces utiles à l'enquête. Le service DOVO / SEDEE (le service de déminage de l'armée, NDLR) s'est rendu sur place. Avisé des faits, le substitut du procureur du Roi a ordonné les premiers devoirs d'enquête, à savoir l'audition des témoins, l'enquête caméra et l'intervention du laboratoire de la police judiciaire fédérale. L'enquête se poursuit et dans l'intérêt de celle-ci, le parquet ne fera pas d'autres commentaires sur ce dossier. » ■